

Syndicat mixte de gestion de la Seine Normandie

Comité syndical
Séance du 21 décembre 2023

Délibération n° 2023 12 01

Désignation de nouveaux délégués pour la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Date de convocation : 5 décembre 2023

Délégués titulaires ou suppléants présents pour compétence principale obligatoire :

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Pierre BREUGNOT, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Yann LE FUR, Communauté de Communes Seine Eure, suppléant
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, titulaire
- Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération, titulaire

Délégués titulaires excusés :

- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alexandre RASSAËRT, Département de l'Eure, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Cyriaque LETHUILLIER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Bernard LEROY, Communauté de Communes Seine Eure, titulaire
- Bertrand PÉCOT, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire

Pouvoirs :

- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Alexandre RASSAËRT, Département de l'Eure, pouvoir à Hubert LECARPENTIER
- Cyriaque LETHUILLIER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, pouvoir à Yann LE FUR
- Bertrand PÉCOT, Communauté de Communes Roumois Seine, pouvoir à Hugo LANGLOIS
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, pouvoir à Hubert LECARPENTIER
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, pouvoir à Jean-Pierre BREUGNOT

Secrétaire de séance : Hubert LECARPENTIER

Carte : Compétence principale - Art 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	14	7	13	0	0	13
Voix	41	21	37	0	0	37

Exposé des motifs

Le président indique que la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole a délibéré récemment pour élire de nouveaux représentants au sein du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande. Ainsi, par délibération du 19 octobre dernier, Monsieur Florent SAINT MARTIN, est remplacé par Monsieur Cyriaque LETHUILLER, en tant que délégué titulaire ; lequel est remplacé en tant que délégué suppléant par Monsieur Marc-Antoine TETREL.

Monsieur le président invite donc l'assemblée à installer ces nouveaux délégués.

Délibération

Le comité syndical,

VU :

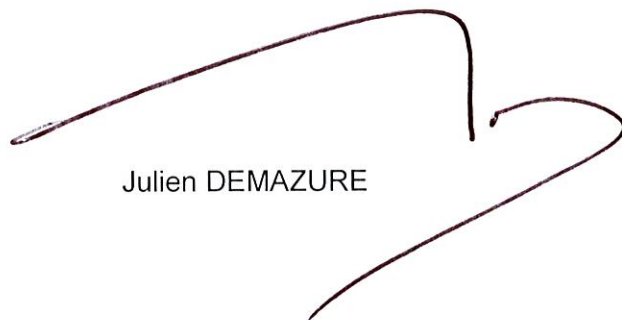
- le Code général des collectivités territoriales,
- les statuts du SMGSN,
- la délibération du 19 octobre 2023 de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole procédant à la désignation de ses représentants,

PREND ACTE :

- de l'installation de Monsieur Cyriaque LETHUILLIER comme délégué titulaire et de Monsieur Marc-Antoine TETREL comme délégué suppléant, représentant la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

Le nouveau comité syndical est installé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L. 5211-9.

Le président du Syndicat mixte
de gestion de la Seine Normande



Julien DEMAZURE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200092492-20231221-2023-12-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2023

Affichage : 22/12/2023